

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 février 2020**

**Rapporteur :  
Monsieur André  
GUENEGAN**

**N° 12**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 19/02/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/02/2020 (accusé de réception du 18/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Association Village de Locmaria - Demande de subvention**

**L'association du Village de Locmaria réalise des opérations d'entretiens des espaces publics et sollicite une subvention.**

**\*\*\***

Afin de contribuer à la propreté de leur quartier, les membres de l'association du Village de Locmaria réalisent des opérations d'entretiens des espaces publics le long de l'Odet.

À ce titre et pour mener à bien ces opérations, l'association sollicite le versement d'une subvention d'un montant de 300 € en 2020.

**\*\*\***

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser une subvention d'un montant de 300 € à l'association du Village de Locmaria (imputation budgétaire : 6574.823.420) au titre de l'année 2020.